



Championnat Fédéral individuel 2011

Dames et Hommes - Catégorie Excellence

Art. 1 – Organisation.

- A- Ce championnat se déroule scratch.
- B- Pour la saison 2011 et à titre d'expérimentation, le championnat national Excellence est modifié pour être disputé en deux zones (Zone Nord, zone Sud) sensiblement d'égale valeur en nombre de licenciés.
 - a. Ce nouveau découpage est annexé au présent règlement.
- C- Il est organisé en 2 phases :
 - a. Une phase régionale les 26 & 27 mars 2011.
 - b. Une finale par zone les 30 avril & 1^{er} mai 2011.
- D- Cette phase par zone se déroulera, pour les Dames et les Hommes sur les pistes des bowlings :
 - a. Zone Nord : LOMME.
 - b. Zone Sud : MOULINS.
- E- La phase régionale, qualificative pour la phase nationale, se déroule dans la région administrative concernée si au moins 6 hommes et 4 femmes de la catégorie sont inscrits. Si ce minimum n'est pas atteint, cette phase régionale se déroule conjointement avec une autre région administrative de l'inter-région concernée (sauf La Martinique, La Réunion, la Guyane et la Nouvelle-Calédonie) ; dans ce cas, c'est la région administrative totalisant le plus grand nombre de participants qui organise la compétition.
- F- Dans chaque phase, que ce soit pour la phase qualificative, la finale ou la qualification pour la phase suivante, les égalités sont départagées par la meilleure dernière ligne, ou, en cas de nouvelle égalité, par l'avant dernière ligne et ainsi de suite... Attention, cette règle n'intervient pas pour l'attribution des titres et des médailles ; dans ce cas, la notion d'ex aequo continue à s'appliquer.

Art.2 – Participation.

- A- Le championnat fédéral Excellence est ouvert à tous(tes) les licencié(e)s de cette catégorie en règle avec la FFBSQ, quelle que soit leur nationalité.
- B- Critères de participation.
 - a. Moyenne retenue :
 - i. Hommes = Moyenne comprise entre 175 et 189 et joueurs ayant un « S » dans la colonne « Moy » ou n'ayant pas de moyenne au listing de référence.
 - ii. Femmes = Moyenne inférieure comprise entre 160 et 174 et joueuses ayant un « S » dans la colonne « Moy » ou n'ayant pas de moyenne au listing de référence.
 - b. Le listing de référence est celui de Février 2011.
 - c. La moyenne de référence est lue dans la colonne « Moy » du listing.
 - d. Les joueurs ou joueuses de la catégorie Excellence ont la possibilité de disputer ces championnats dans la catégorie Elite. Ce choix se fait lors de l'inscription à la phase régionale et vaut pour la totalité de la compétition.

Art.3 - Engagements.

- A- Le club ou le sportif licencié fait parvenir, à la ligue Régionale ou à son comité sportif régional de rattachement, le bulletin d'engagement, édité et transmis par celui-ci, accompagné des droits fixés à 15 € par joueur/joueuse (hors frais des parties). Le paiement se fait selon les modalités d'inscription définies par le Comité sportif Régional. La date limite de réception des bulletins est fixée par les CSR.

Art.4 – Phase régionale.

- A- Elle se déroule dans chaque région administrative, en un lieu choisi par le comité sportif régional.
- B- Le comité sportif régional est responsable de l'organisation de cette phase :
- il nomme le ou les arbitres,
 - il établit les horaires en accord avec les centres,
 - il attribue les pistes,
 - il encaisse les frais de parties (3,04 € maximum/partie) auprès des participant(e)s,
 - il règle les frais de parties au centre d'accueil.
- C- Chaque participant dispute 2 séries de 4 lignes avec changement de paires de pistes à l'issue de la première série.
- D- A l'issue des 8 lignes qualificatives, 30% (minimum 6 joueurs ou joueuses dans chacune des catégories) disputent 6 lignes supplémentaires en 2 séries de 3 lignes avec changement de paire de pistes à l'issue de la première série. Le pourcentage de finalistes peut, pour des raisons d'organisation, être ramené à un chiffre légèrement inférieur ou supérieur mais le nombre de finalistes régionaux ne peut pas être inférieur à 150% du nombre de qualifié(e)s pour la finale nationale.
- E- Dans chaque catégorie, le titre de Champion(ne) Régional(e) est attribué sur le total des 14 parties et ce, sous réserve de la participation d'au moins trois (3) joueurs/joueuses.
- F- Dans le cas où la finale régionale se déroule dans une autre région administrative, le titre de Champion(ne) Régional(e) est décerné selon les mêmes règles.
- G- Le nombre de qualifié(e)s pour la phase par zones est fonction du nombre d'engagé(e)s par région composant la zone concernée ; il est communiqué par le Comité National Bowling, au moins 10 jours avant la date de la phase régionale.
- H- Les Champion(ne)s de Région sont automatiquement qualifié(e)s pour la phase par zones.
- I- En cas de forfait pour la phase par zones le jour même de la phase régionale, la Ligue organisatrice peut repêcher les joueurs/joueuses dans l'ordre du classement de la phase régionale.

Art.5 – Finale par zone.

- A- Elle réunit, par zone, les 48 masculins et les 24 féminines qualifié(e)s lors des championnats régionaux de zone.
- B- Elle est organisée par le Comité National Bowling qui prend en charge les frais de parties ; aucune indemnité de déplacement n'est versée.
- J- Les joueurs/joueuses forfaits pour la phase par zones sont tenu(e)s de le faire savoir au secrétariat du Comité National Bowling au plus tard le 24 Avril 2011 ; le Comité National Bowling se réserve alors le droit de requalifier des joueurs/joueuses dans l'ordre du classement de la phase régionale pour pallier ces éventuels forfaits. Ce repêchage est limité aux 3 premier(ère)s éliminé(e)s du classement régional.

- C- Les conditions de jeu sont définies par la commission technique du Comité National Bowling au plus tard un mois avant la compétition.
- D- Déroulement de la compétition.
 - a. Phase éliminatoire : Chaque participant(e) dispute 2 séries consécutives de 4 lignes avec décalages de 5 pistes vers la droite.
 - b. 1/2 Finale : Les 24 meilleurs masculins et les 12 meilleures féminines sont qualifiés pour cette demi-finale qui se dispute sur 2 séries de 3 lignes avec décalage de 5 pistes vers la droite.
 - c. Finale : les 16 meilleurs masculins et les 8 meilleures féminines disputent 2 séries de 3 lignes avec décalage de 5 pistes vers la droite.

Art.6 – Titres décernés.

- A- A l'issue de cette finale, le Comité National Bowling de la FFBSQ décerne les titres de :
 - a. Champions et de Championnes fédéral Excellence.

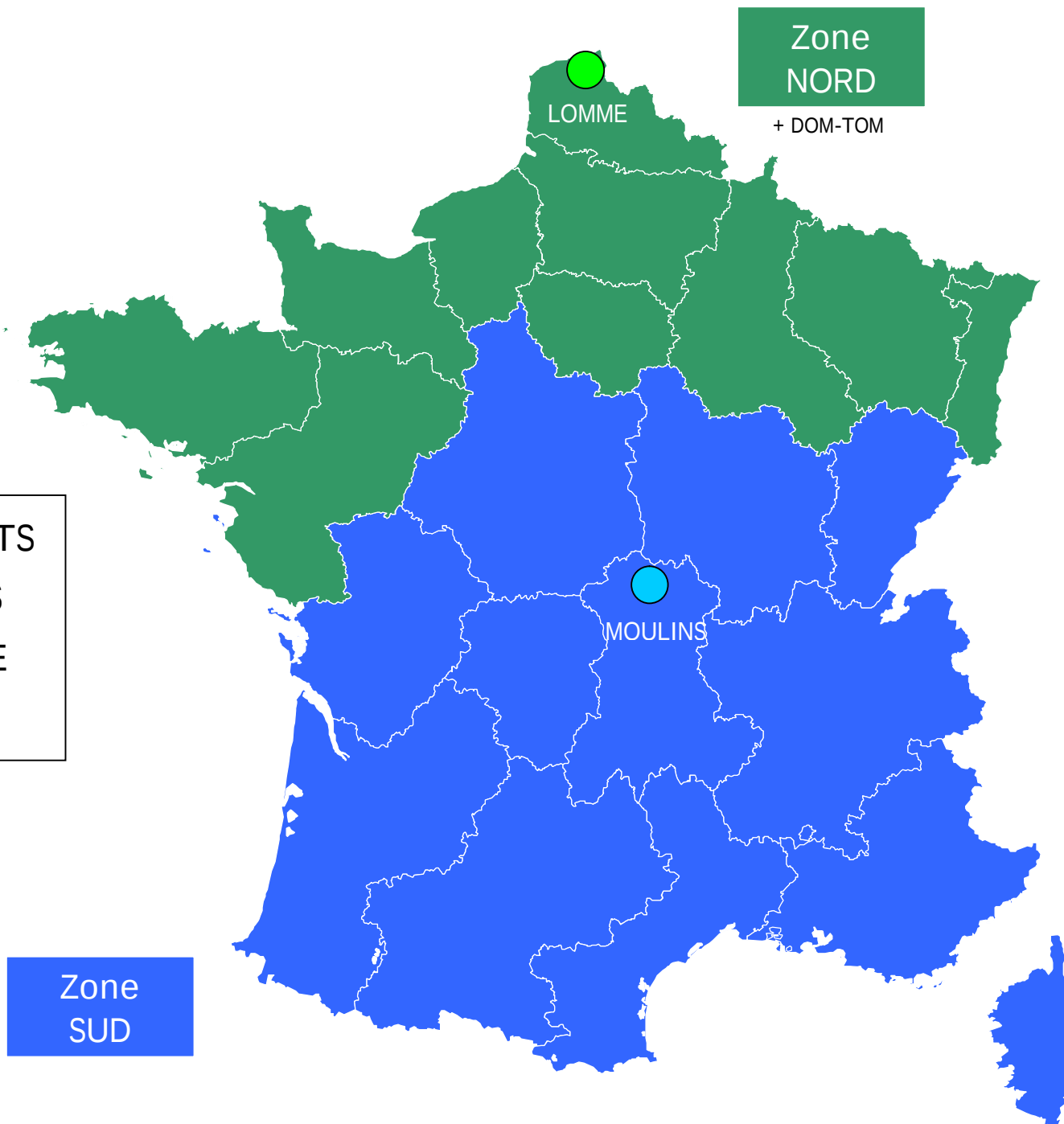
Art.7 – Divers.

- A- Tous les règlements de la FFBSQ sont applicables à cette épreuve.
 - B- Le Comité National Bowling se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.
-



CNB / Décembre 2010

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS EXCELLENCE 2011



Carte préparée par François GUILLOU

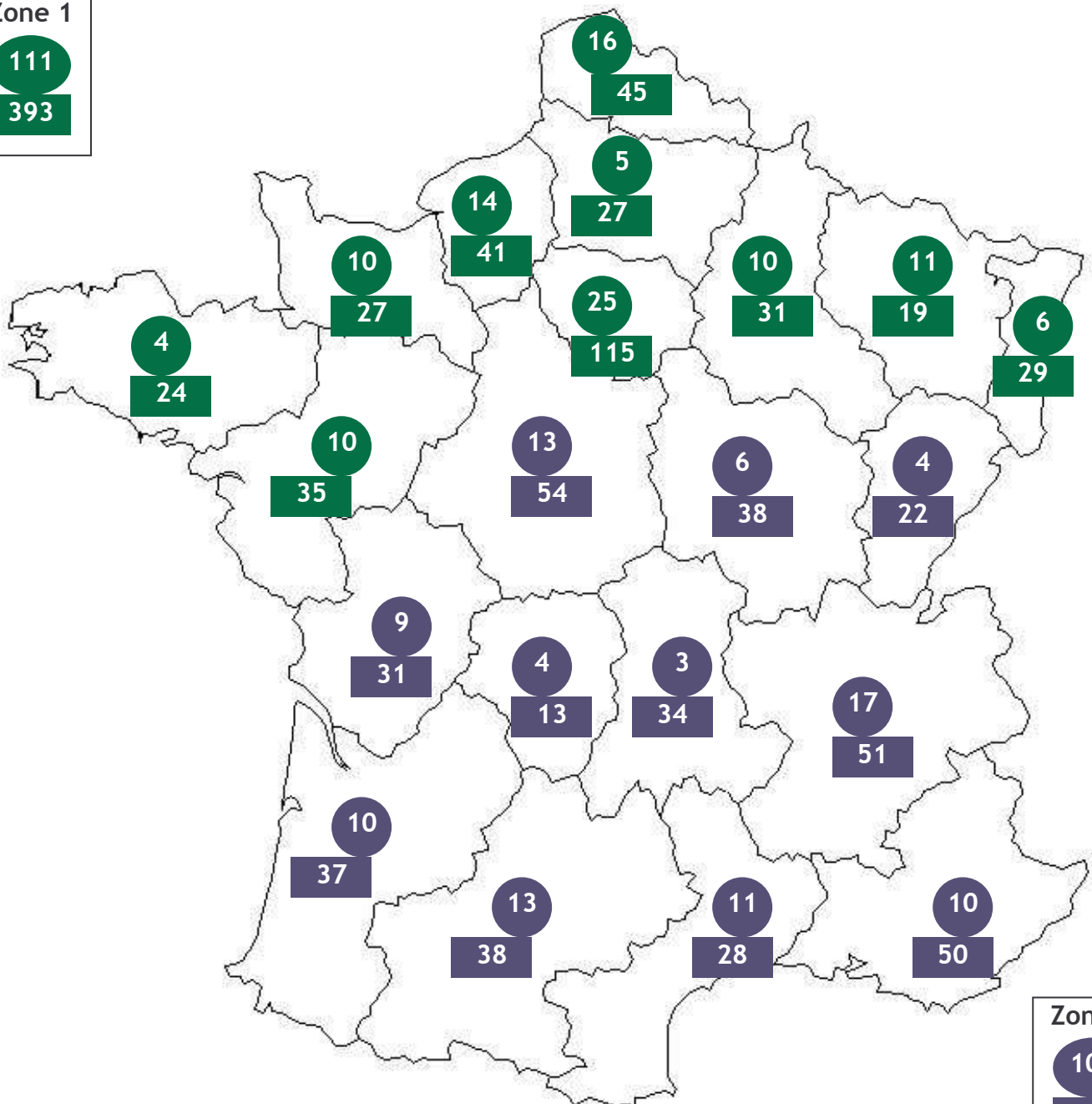
INDIVIDUELS EXCELLENCE

789 Hommes

211 Dames

Zone 1

111
393



Zone 2

100
396